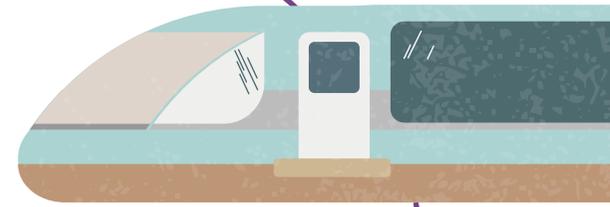
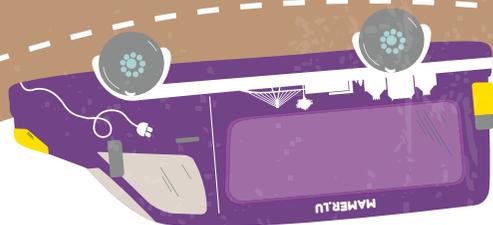


MOBILITÉ

COMMUNE DE MAMER





4-15

01 TRANSPORTS EN COMMUN

- 1.1 Train ----- 4-5
- 1.2 Le réseau national RGTR ----- 6-7
- 1.3 Ruffbus ----- 8-9
- 1.4 Late night bus ----- 10-11
- 1.5 Night Rider ----- 12-13
- 1.6 Transport scolaire et pédibus ----- 14-15

16-28

02

MOBILITÉ INDIVIDUELLE

- 2.1 Flex Carsharing ----- 16-17
- 2.2 Bornes Chargy ----- 18-19
- 2.3 Vel'OH ----- 20-21
- 2.4 Sentiers cyclistes et pédestres ----- 22-23
- 2.5 Système de guidage pour piétons ----- 24-25
- 2.6 Stations de lavage de vélos ----- 26
- 2.7 Verkéiersgaart ----- 27
- 2.8 Subventions ----- 28

SUBVENTIONS MOBILITÉ

voir page ----- 28



Pour des raisons de protection de l'environnement et afin d'économiser du papier et des ressources, la version imprimée de la présente brochure sera uniquement distribuée en français à tous les ménages. Des versions en allemand et en anglais sont disponibles sous forme de téléchargement PDF sur le site Internet www.mamer.lu.



Aus Gründen des Umweltschutzes und um Papier und Ressourcen zu schonen, wird die vorliegende Broschüre in gedruckter Form nur in französischer Sprache an alle Haushalte verteilt. Sprachversionen in Deutsch und Englisch sind als PDF-Download auf der Website www.mamer.lu verfügbar.

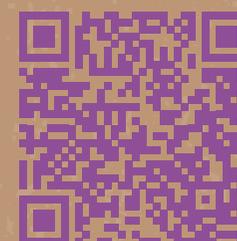


For reasons of environmental protection and in order to save paper and resources, the printed version of this brochure will only be distributed in French to all households. German and English versions are available as PDF downloads on the website www.mamer.lu.

DEUTSCH



ENGLISH



Mobilité avec un M majuscule

La mobilité est une composante majeure en matière de qualité de vie. Une bonne accessibilité joue un rôle important dans presque toutes les décisions prises au quotidien. Le choix du lieu d'habitation et de travail en fait partie, tout comme le choix des possibilités de s'approvisionner et des activités de loisirs. Souvent, la participation à la vie sociale est également liée à cette question.

Autant de raisons qui font de la mobilité d'aujourd'hui et de demain un des thèmes centraux auxquels le Collège échevinal de la Commune de Mamer a décidé de se consacrer. Dans l'esprit d'une politique de transport inclusive et afin de créer une plus-value pour le citoyen et l'environnement, les différents moyens de transport mis à disposition doivent être connectés de manière intelligente.

C'est pourquoi nous nous engageons à développer le concept de transport déjà en place au sein de notre commune. Ce concept, nous le voulons basé à la fois sur les principes de la mobilité intermodale que sur ceux de la multimodalité. Que vous souhaitiez combiner différents moyens de transport pour un même trajet ou que vous préféreriez utiliser un mode de déplacement particulier en fonction de votre itinéraire, notre objectif est de vous offrir un grand nombre de possibilités, afin que vous ayez le libre choix.

Comme énoncé dans notre déclaration échevinale pour les six années à venir, la mobilité électrique, en tant que technologie d'avenir, est un élément clé de nos efforts dans ce domaine. C'est la raison pour laquelle nous aurons encore davantage recours à des bus et des véhicules alimentés à l'électricité, de même que nous allons promouvoir l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques sur l'ensemble du territoire de la commune. La promotion du vélo en tant que moyen de transport particulièrement écologique pour les courtes et moyennes distances sera également poursuivie. Ceci, notamment, en sécurisant le réseau routier pour les cyclistes.

La présente brochure vous propose, de manière claire et sans trop de texte, un aperçu global de l'offre de mobilité dans la Commune de Mamer. Grâce aux codes QR présents sur presque toutes les pages, vous pouvez consulter des informations supplémentaires avec votre téléphone portable ou être directement redirigé vers les horaires des différents moyens de transport.

La table des matières est divisée en deux grands chapitres, à savoir les transports publics et la mobilité individuelle. De plus, vous y trouvez une page consacrée aux subventions que la commune accorde dans le domaine de la mobilité et qui sont soumises à certaines conditions.

Vous aurez une vue d'ensemble des différents maillons auxquels vous pouvez recourir pour composer vous-même votre itinéraire selon vos besoins. Que ce soit le bus RGTR, le train, le Flex Carsharing, le vélo de location Vel'OH, mais aussi le bus à la demande Ruffbus, le Nightrider ou le Late Night Bus, notre offre se veut être une option à la voiture individuelle pour tous les usagers de la route, quel que soit leur âge, afin de garantir une meilleure accessibilité, réduire les embouteillages sur nos routes et, par conséquent, d'atteindre une meilleure qualité de vie et à contribuer à la protection de l'environnement.



01. TRANSPORTS EN COMMUN

1.1 TRAIN

La commune de Mamer est desservie par trois gares ferroviaires : Capellen, Mamer et Mamer-Lycée.

La gare de Capellen, ainsi que la gare de Mamer sont aménagées d'un Park and Ride et d'une salle d'attente. Les parkings disposent également des places réservées aux personnes à mobilité réduite.

Depuis peu, deux stations Vel'Oh supplémentaires sont installées devant le bâtiment de la gare de Mamer et sur le parking de la gare de Capellen. De plus, une borne de recharge Chargy, ainsi que deux emplacements Flex sont disponibles à l'entrée du parking.

La ligne 50 (Luxembourg-Kleinbettingen-Arlon) fonctionne selon un horaire cadencé.

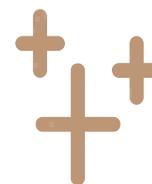
Sur le parking des gares de Mamer et Capellen, les voyageurs peuvent également profiter des bikebox pour garer leurs vélos.



BIKEBOX



Les bikebox sont des espaces sécurisés qui permettent de garer son vélo en toute tranquillité. Ces parcs pour bicyclettes facilitent fortement la multimodalité, tout en réduisant le risque de vol et de vandalisme.

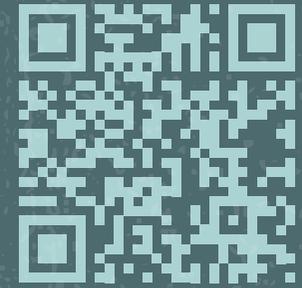




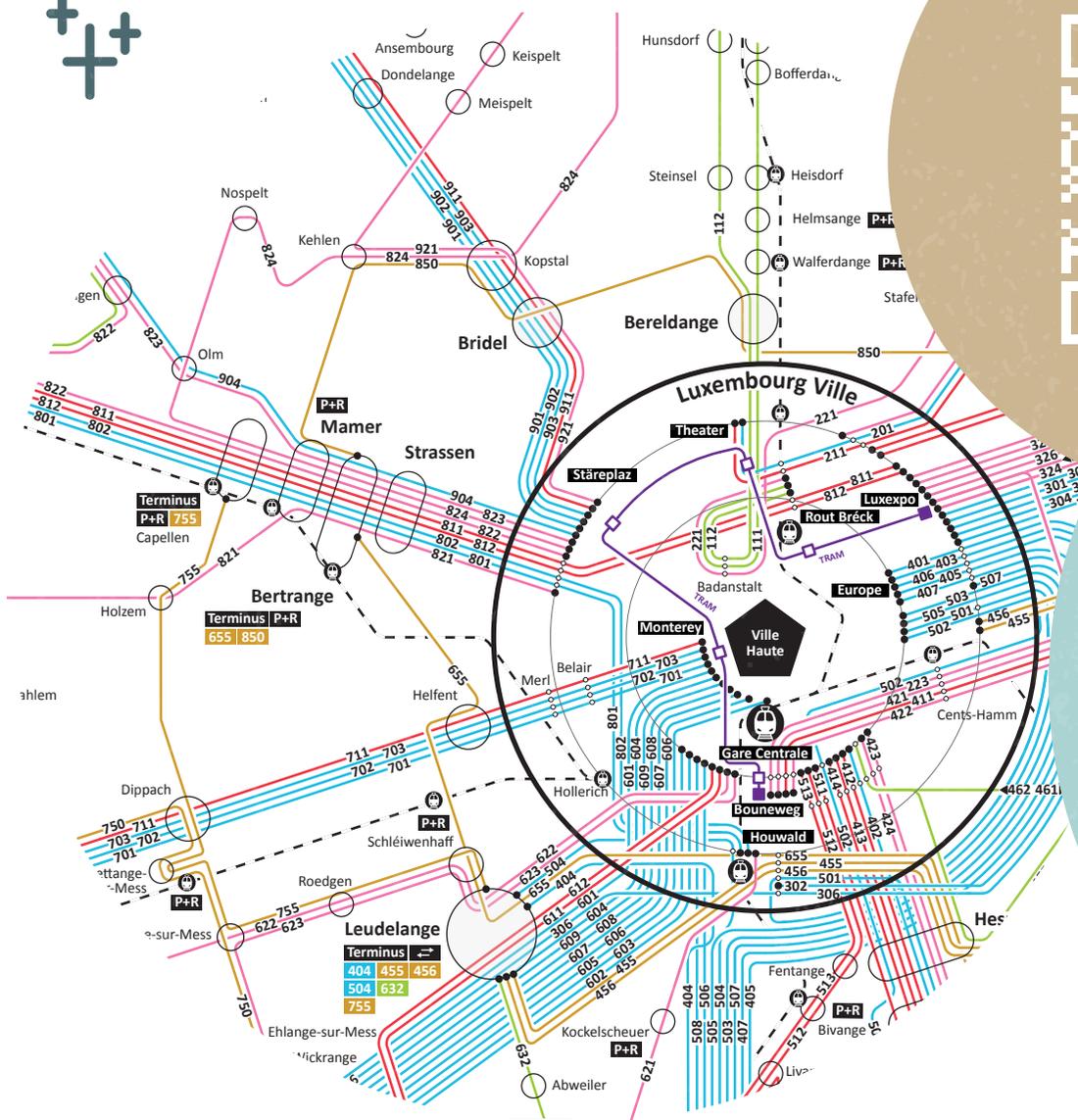
**CAPELLEN
MAMER
MAMER-LYCÉE**



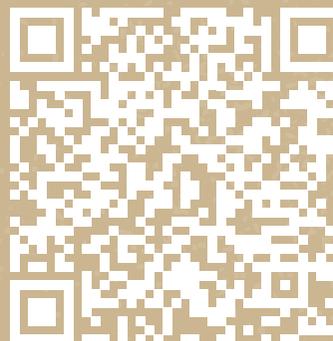
HORAIRE:



1.2 LE RÉSEAU NATIONAL RGTR



Horaire du réseau RGTR



Voici les lignes de bus qui desservent la commune de Mamer:

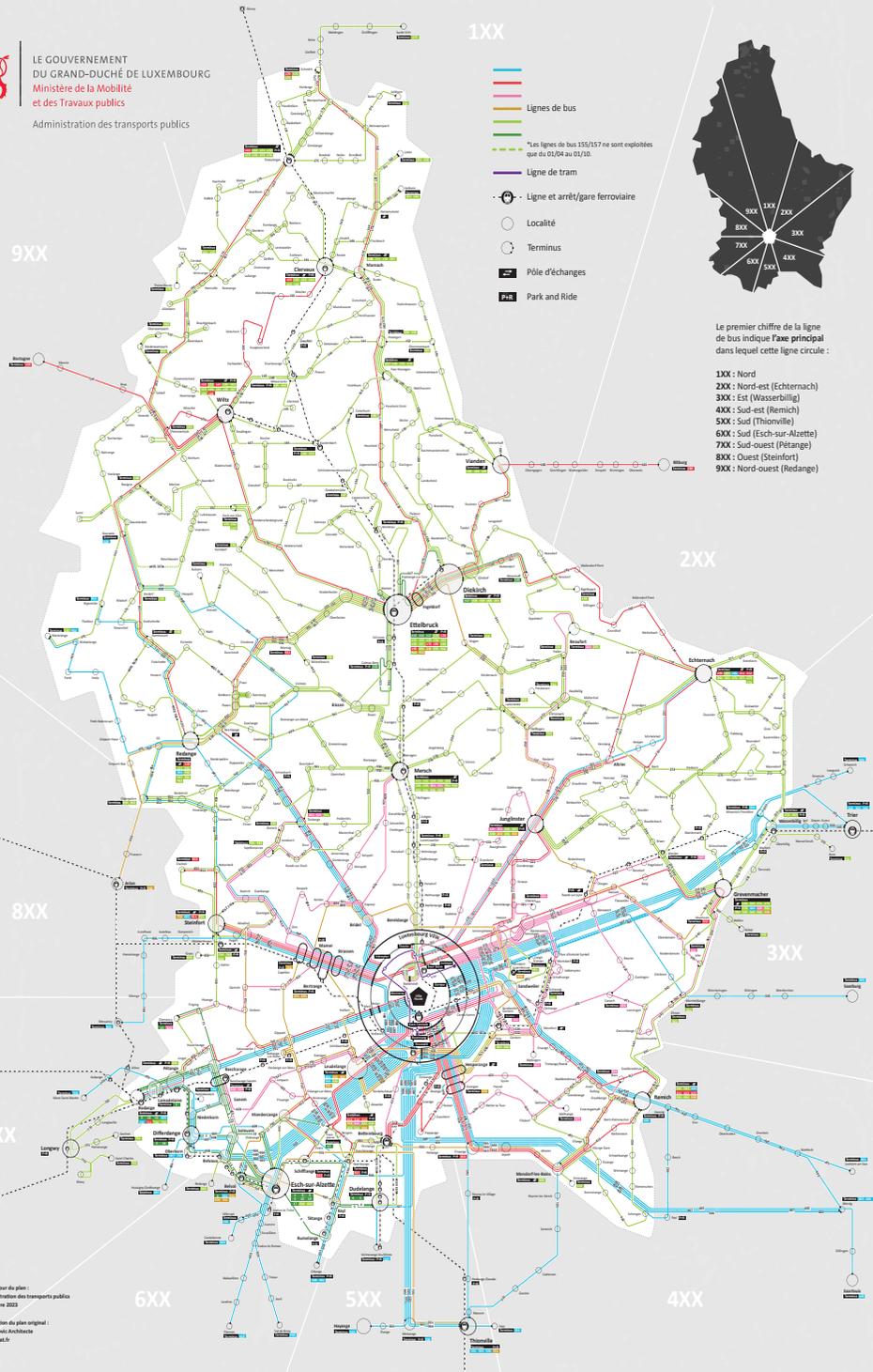
- 755 Capellen – Leudelange
- 801 Howald – Sélange (B) – Messancy (B)
- 802 Howald – LUX Centre – Steinfort
- 811 LUX Kirchberg – Steinfort
- 812 LUX Kirchberg – Hagen – Eischen
- 821 LUX Centre – Garnich – Clemency
- 822 LUX Centre – Tuntange (via Windhof)
- 823 LUX Centre – Koerich – Tuntange
- 824 LUX Centre – Kehlen – Mersch Gare
- 850 Findel – Bertrange
- 904 Lux Centre – Hobscheid – Rédange

Le réseau national de bus 2024

RGTR



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics
Administration des transports publics



WWW.RGTR.LU



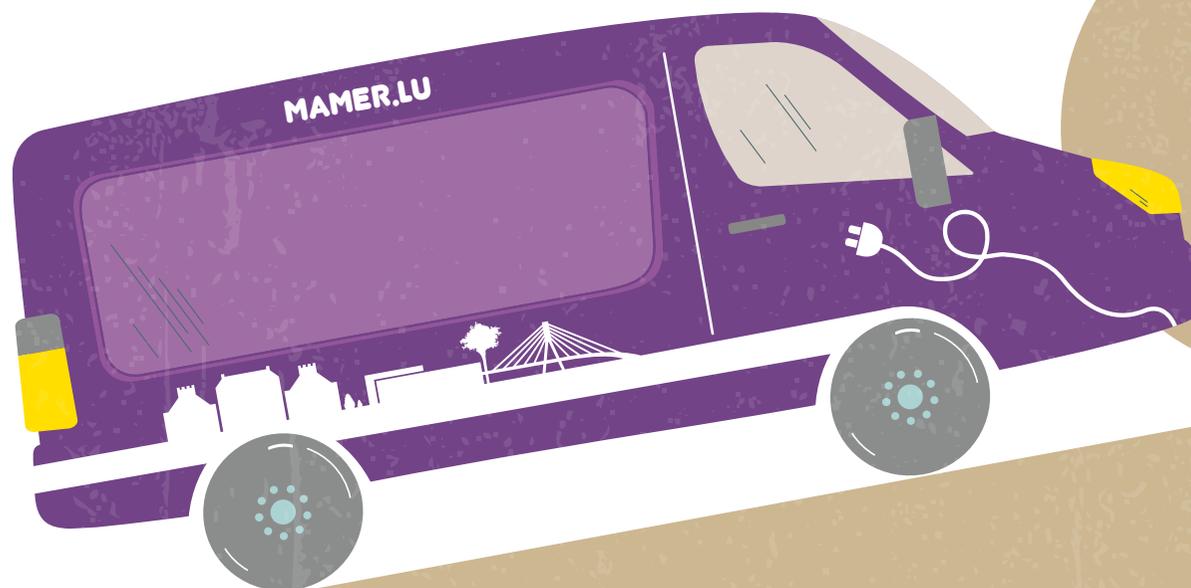
Les bus **RGTR** circulent depuis 2016 sur le territoire de la commune de Mamer et le réseau est en constante évolution.

Il a été progressivement réorganisé en différentes phases afin d'améliorer la mobilité des usagers.



Mise à jour de plan :
Administration des transports publics
Décembre 2023
Conception du plan original :
J&G Cereali Architects
www.tact.lu

1.3 RUFFBUS



**GRATUIT
7/7 JOURS**

**TEL:
2810 831**

8H00-20H00



Le Ruffbus Gemeng Mamer est le service de navette personnalisé gratuit, réservé aux citoyens de la commune.

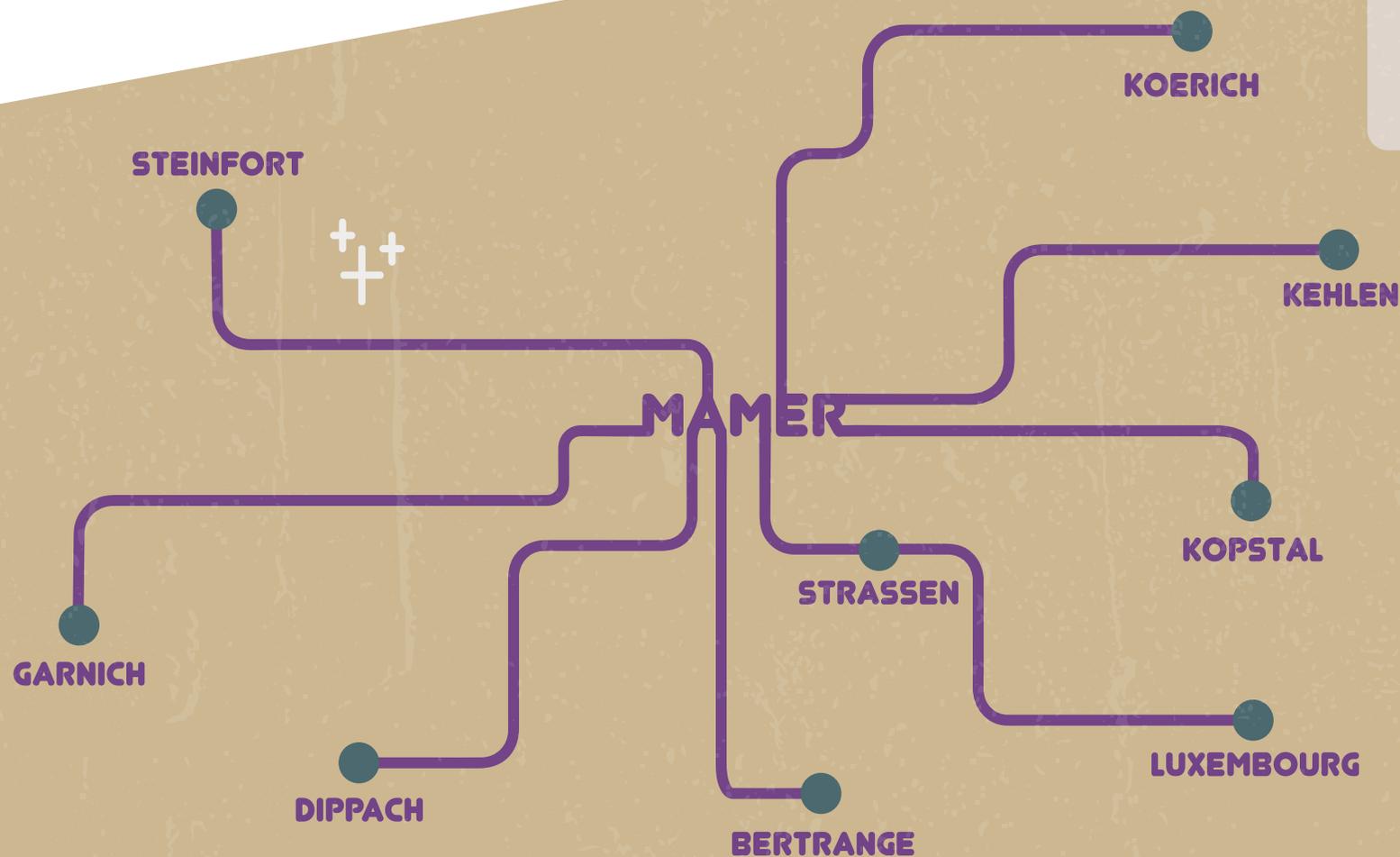
Ce système en minibus électrique est à libre disposition tous les jours (sauf les jours fériés) de 8h00 à 20h00 pour effectuer achats, visites médicales, démarches administratives, loisirs et autres. Il assure un transport de porte-à-porte sur demande et peut être sollicité via le numéro de téléphone 2810 831.

Il n'existe pas d'arrêts fixes dans les dix communes desservies, sauf sur le territoire de la Ville de Luxembourg (voir encadré).

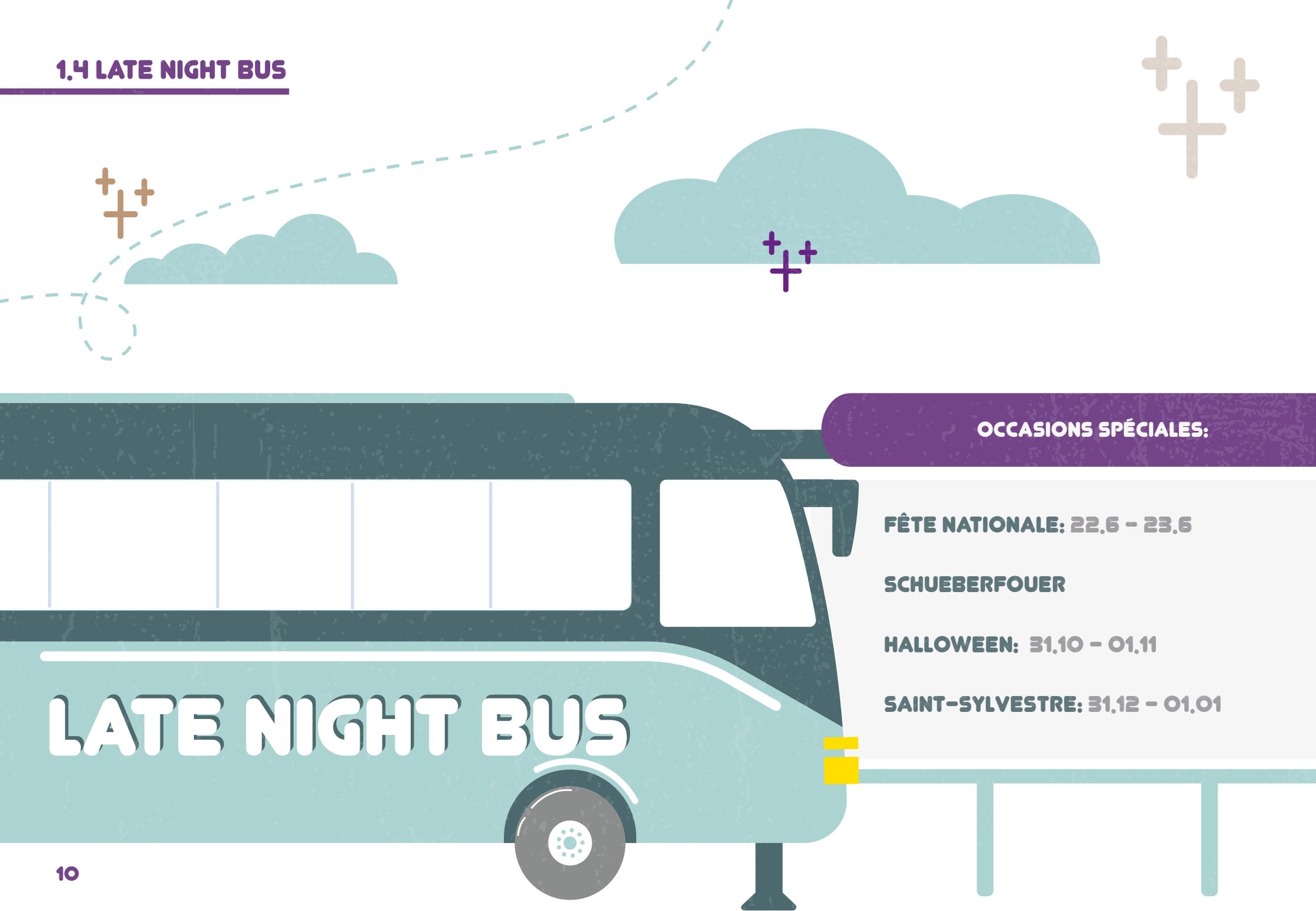


**ARRÊTS FIXES UNIQUEMENT
SUR LE TERRITOIRE DE LA
VILLE DE LUXEMBOURG:**

- CHL
- Place de l'Étoile
- Zithaklinik
- Hôpital Kirchberg
- Clinique Bohler
- Rehazenter Kirchberg
- CHL Eich



1.4 LATE NIGHT BUS



OCCASIONS SPÉCIALES:

FÊTE NATIONALE: 22.6 - 23.6

SCHUEBERFOUER

HALLOWEEN: 31.10 - 01.11

SAINT-SYLVESTRE: 31.12 - 01.01



STEINFORT



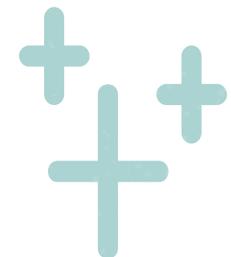
HOLZEM



Le service Late Night Bus donne aux habitants de la commune la possibilité de se rendre en toute tranquillité et gratuitement à Luxembourg-Ville en fin de semaine.

Deux lignes - Holzem et Steinfort - sont en service les vendredis et samedis de 23h00 à 4h00 du matin entre la commune de Mamer et Luxembourg-Ville.

Le Late Night Bus circule également pour des occasions spéciales (voir ci-contre).



1.5 NIGHT RIDER



Le Night Rider est une navette de nuit individuelle sans horaires ni arrêts fixes.

Sur demande et réservation préalable, le Night Rider prend en charge ses clients à leur domicile pour les conduire à un endroit de leur choix au Grand-Duché de Luxembourg, le vendredi et le samedi de 18.00 à 05.00 heures du matin.

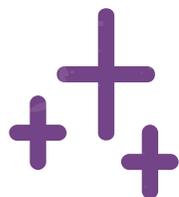
Il s'agit d'une navette collective, ce qui signifie que d'autres passagers montent ou descendent en cours de route. À cet effet, le Night Rider réalise rarement des parcours directs, sans pour autant faire des détours importants.

Les frais de transfert des clients en possession de la Night Card Mamer sont pris en charge par la commune, à condition que le lieu de départ ou le lieu de destination soient situés sur le territoire de la commune (Mamer, Capellen, Holzem).

Le prix annuel de la Night Card (à charge des intéressés) est de :

- 25€ /an pour les citoyens \leq 26 ans ;
- 50€ /an pour les citoyens \geq 27 ans.

Demande d'une Night Card en ligne

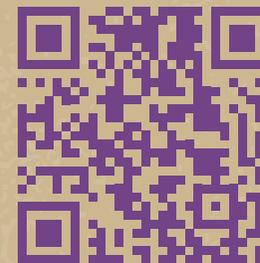




Le trajet se réserve jusqu'à 60 minutes avant l'heure de départ souhaitée. Environ 10 minutes avant la prise en charge, vous recevrez un SMS vous informant de l'arrivée de la navette. Il ne vous reste plus qu'à vous rendre au lieu de prise en charge à l'heure fixée.

Réserver son trajet

Le trajet peut être réservé en ligne



ou par téléphone
au **900 71 010**

1.6 TRANSPORT SCOLAIRE

L'offre de transport scolaire s'adresse exclusivement aux enfants qui fréquentent l'enseignement préscolaire ou fondamental de la commune.

L'utilisation du transport scolaire nécessite une inscription préalable auprès du service scolaire communal.

Sur le trajet du Pédibus, le logo du « Schoulwee » est visible sur le sol, et celui du bus scolaire est affiché sur les arrêts de bus.

BUS SCOLAIRE

Nos bus scolaires amènent les élèves à l'école et les ramènent chez eux à des horaires définis. Les différents itinéraires sont représentés par des images d'animaux. Cela évite toute confusion autour des arrêts de bus et donc de se tromper de bus. Tous les transports en bus sont accompagnés par un adulte.

PÉDIBUS

Le Pédibus est un système d'accompagnement des enfants à pied à l'école par des accompagnateurs engagés par la commune. Les enfants attendent le Pédibus au point de ralliement convenu (arrêt) pour cheminer avec lui jusqu'à l'école.





02. MOBILITÉ INDIVIDUELLE

2.1 FLEX CARSHARING



Nr	Nom de la station	Adresse	Code Postal	Localité	Véhicule	Mise en service
1	Mamer Gare	2, rue de la Gare	L-8229	Mamer	VW ID.4	2023
2	Mamer Gare	2, rue de la Gare	L-8229	Mamer	VW ID.Buzz Cargo	2023
3	Parking Kinneksbond	42, route d'Arlon	L-8210	Mamer	Fiat Talento	2022
4	Parking Kinneksbond	42, route d'Arlon	L-8210	Mamer	Audi A1	2020
5	Parc d'activités Capellen	85-87 Parc d'Activités Capellen	L-8308	Capellen	Audi A1	2020
6	Place Kiem	2, rue du Kiem	L-8328	Capellen	VW ID.4	2023
7	Place Kiem	2, rue du Kiem	L-8328	Capellen	VW ID. Buzz Cargo	2023
8	Capellen Gare	106, rue de la Gare	L-8325	Capellen	VW ID.4	2023
9	Capellen Gare	106, rue de la Gare	L-8325	Capellen	VW ID.4	2023
10	Holzem Centre	Rue du Centre	L-8219	Holzem	VW ID. 4	2023
11	Holzem Centre	Rue du Centre	L-8219	Holzem	VW ID Buzz Cargo	2024

Avec le lancement du système de partage de voiture Flex des CFL, la commune de Mamer a ajouté un maillon supplémentaire à sa chaîne de mobilité.

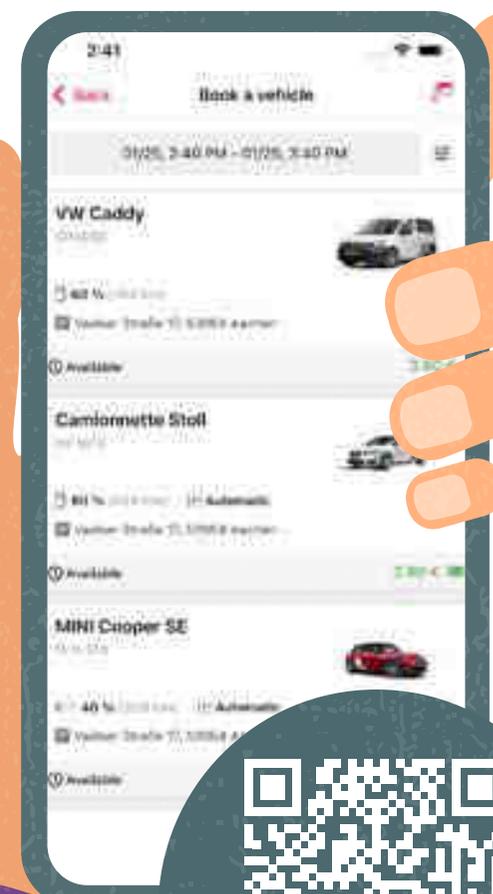
Il y a 10 emplacements Flex sur le territoire de la commune. En tout, 11 véhicules sont actuellement disponibles à la location.

Le parc sera complété au fur et à mesure par des véhicules électriques.

La plupart des stations de la solution de carsharing Flex des CFL sont connectées au réseau de transport public.



2

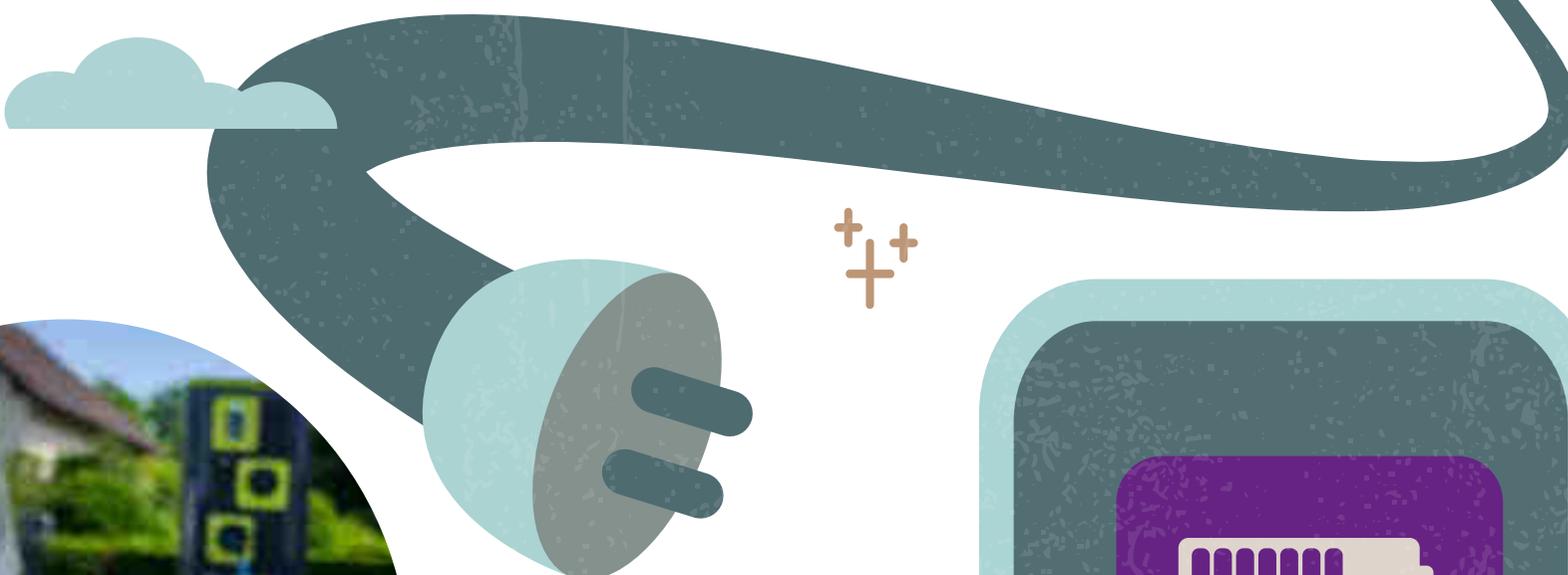


2.2 BORNES CHARGY



Nr	Nom de la station	Localité	Puissance	Type de Borne	Nbre de Bornes	Nbre de branchement	Mise en service
1	Parking - Mairie	Mamer	2 connecteurs 22kW, Type 2 connector	Chargy	1	2	2019
2	Mamer - P&R Gare	Mamer	2 connecteurs 22kW, Type 2 connector	Chargy	1	2	2023
3	Parking rue du Millénaire	Mamer	2 connecteurs 22kW, Type 2 connector	Chargy	1	2	2023
4	Parking rue Maximins	Mamer	2 connecteurs 22kW, Type 2 connector	Chargy	1	2	2023
5	Parking Hall Sportif Nic Frantz	Mamer	2 connecteurs 22kW, Type 2 connector	Chargy	1	2	2019
6	Parking Mambra	Mamer	2 connecteurs 22kW, Type 2 connector	Chargy OK	1	2	2024
7	Parking Gaaschtbiereg	Mamer	2 connecteurs 22kW, Type 2 connector	Chargy OK	1	2	2024
8	Parking Campus Kinneksbond	Mamer	2 connecteurs, 22kW, Type 2 connector	Chargy OK	1	2	2024
9	Parking ZA Pafebruch	Capellen	2 connecteurs 22kW, Type 2 connector	Chargy	1	2	2019
10	Parking rue du Kiem	Capellen	2 connecteurs 22kW, Type 2 connector	Chargy OK	1	2	2023
11	Parking Campus Scolaire	Capellen	2 connecteurs 22kW, Type 2 connector	Chargy	1	2	2019
12	Parking Zolwerfeld II	Capellen	2 connecteurs 22kW, Type 2 connector	Chargy OK	1	2	2021
13	Capellen - P+R Gare	Capellen	2 connecteurs 22kW, Type 2 connector	Chargy	1	2	2023
14	Aire de Capellen direction Arlon	Capellen	12 connecteurs 400kW, Type 2 connector	SuperChargy	12	12	2022
15	Aire de Capellen direction Luxembourg	Capellen	3 connecteurs 400kW, Type 2 connector 3 connecteurs 350kW, Type 2 connector	SuperChargy	6	6	2022
16	Parking Verhainshaus	Holzem	2 connecteurs, 22kW, Type 2 connector	Chargy OK	1	2	2023
17	Parking Place de la Résistance	Holzem	2 connecteurs, 22kW, Type 2 connector	Chargy	1	2	2023





Des bornes de charge publiques Chargey pour véhicules électriques et plug-in hybrides se trouvent à différents endroits sur le territoire de la commune.

Comme le nombre de voitures électriques ne cesse d'augmenter, le réseau de bornes de recharge sera également adapté et continuellement développé à l'avenir.

Pour s'identifier et payer ses consommations sur une borne du réseau Chargey, il suffit de présenter son mKaart ou tout autre badge distribué par un fournisseur de service de charge opérationnel sur le réseau Chargey.



2.3 VEL'OH

nr	Nom de la station	Adresse	Code Postal	Localité	Mise en service
1	Mambra	106, route d'Arlon	L-8267	Mamer	2024
2	Gare Mamer	2, rue de la Gare	L-8229	Mamer	2024
3	Lycée Josy Barthel Mamer	4, rue Gaston Thorn	L-8268	Mamer	2023
4	Rond-Point Gaaschtbiërg	Route d'Arlon/ Rue de la libération	L-8252	Mamer	2021
5	Hall Sportif Nicolas Frantz	Rue de Bertrange / Hall Sportif Nicolas Frantz	L-8252	Mamer	2021
6	Administration Communale	Rue du Marché / Place de l'Indépendance	L-8252	Mamer	2021
7	Edemer	Quartier Edemer / Rue d'Athènes / Rue de Paris	L-8252	Mamer	2021
8	Place Kiem	route d'Arlon	L-8328	Capellen	2024
9	Gare Capellen	106, rue de la Gare	L-8325	Capellen	2024
10	Parc des sports et des loisirs (hall de tennis)	13, Rannerwee	L-8334	Capellen	2024
11	Rond-point Motel	Route d'Arlon n°1 / Route de Koerich : Rond point Motel	L-8310	Capellen	2021
12	Campus scolaire Capellen	Route d'Arlon n°49 / Place de l'Eglise / centre culturel	L-8310	Capellen	2021
13	Salles des fêtes Holzem	3, route de Garnich	L-8277	Holzem	2024
14	Ecole européenne II	6, rue Gaston Thorn	L-8368	Bertrange	2023





**14 STATIONS DANS LA
COMMUNE AVEC
DISPONIBILITÉ DES
VÉLOS EN TEMPS RÉEL SUR
L'APPLICATION MOBILE**

La commune est reliée au réseau de vélos en libre service Vel'OH et pas moins de 14 stations seront disponibles à Mamer, Capellen et Holzem au cours de l'année 2024.

Le réseau en tant que tel comprend plus de 100 stations sur le territoire de Luxembourg-Ville et des communes limitrophes, les reliant ainsi.

Les bornes d'accueil sont directement liées à une application mobile et à un site internet.

Les bicyclettes équipées d'une assistance électrique sont disponibles 7/7 jours et 24/24 heures et disposent d'une autonomie de 30 à 40 km.

Différents types d'abonnements sont disponibles.

Depuis 2021, la commune de Mamer accorde le remboursement des frais liés à l'abonnement « longue durée » du Vel'OH.

2.4 SENTIERS CYCLISTES ET PÉDESTRES

Un paysage exceptionnel et loin de toute circulation routière est à découvrir en vélo ou à pied sur près de 122 km dans et autour de la commune de Mamer. En outre, plusieurs circuits auto-pédestres dans des endroits idylliques attendent les randonneurs.

Le réseau de voies cyclables déjà existant, ne cesse d'être élargi. Les pistes cyclables PC13 Nicolas Frantz et la traversée Mamer-Eisch (PC 14) représentent un maillon du réseau national de pistes cyclables.

Depuis le printemps 2023, une nouvelle liaison sécurisée pour cyclistes sur 900 mètres le long du CR101 entre Mamer et Holzem a pu être achevée.

En provenance de Capellen, le village de Holzem a également été raccordé sur 700 mètres à la piste cyclable nationale PC13 Nicolas Frantz.



**PLAN RANDONNÉES
À PIED ET À VÉLO**





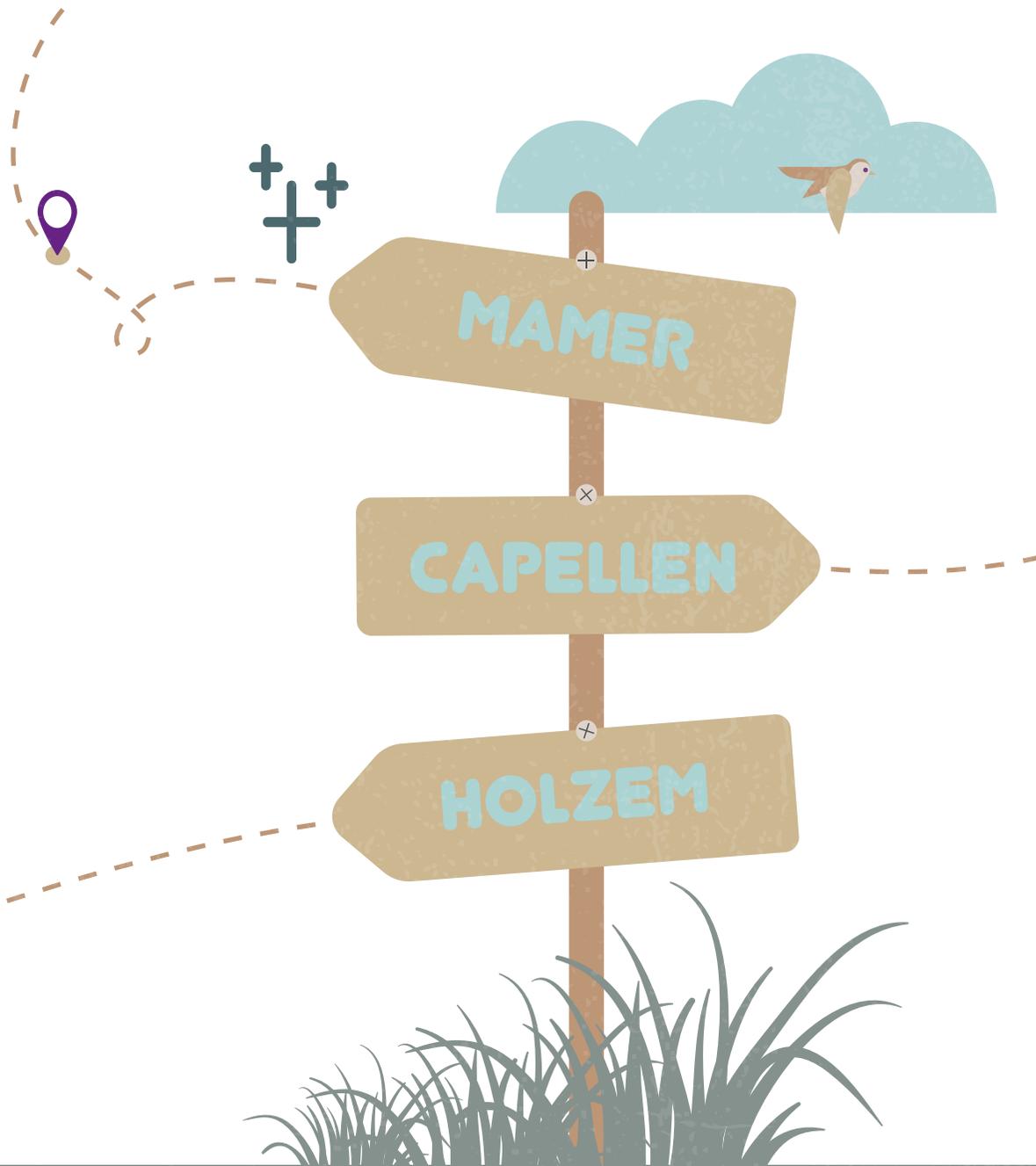
2.5 SYSTÈME DE GUIDAGE POUR PIÉTONS

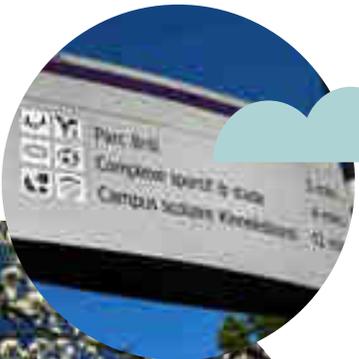
Afin de promouvoir une mobilité plus durable, d'encourager les déplacements à pied dans la commune et de réduire la dépendance vis-à-vis des modes de transport motorisés, un système de guidage pour piétons a été mis en place dans les trois localités, Mamer, Capellen et Holzem.

Inauguré en 2022, ce système apporte une innovation majeure dans le domaine de la mobilité urbaine et offre une fonctionnalité unique : des estimations de temps de trajet en minutes, permettant aux utilisateurs de planifier leurs déplacements avec précision et efficacité.

L'objectif est d'indiquer aux piétons le chemin le plus court et le plus sûr pour se déplacer de A à B au sein de la municipalité. Le chemin vers les différents points d'intérêt de la commune est également indiqué.

Le système de guidage sera étendu au fur et à mesure.





2.6 STATIONS DE LAVAGE DE VÉLOS

Pour les cyclistes, la commune met à disposition deux stations de lavage de vélos.

Une des stations, dit « CycleWash », se trouve dans l'enceinte du centre de recyclage à Mamer (7b, route de Dippach L- 8225 Mamer). L'installation fonctionne avec une carte magnétique gratuite disponible au Service de l'environnement, de l'énergie et de la mobilité.

Dotée de roulettes, la station peut également être déplacée pour des événements.

Outre le « CycleWash », une seconde station de lavage fixe est installée derrière le Hall sportif Nic. Frantz. Cette station de lavage est équipée d'un jet d'eau et d'une pompe-à-air ainsi que de quelques outils pour réaliser des réparations. Elle est ouverte en permanence.

La station près du Hall sportif Nic. Frantz est accessible en permanence.

La station près du centre de recyclage est accessible au public du mardi au vendredi, de **9h00 à 18h00**, ainsi que le **samedi de 9h00 à 13h00**.

L'UTILISATION EST GRATUITE.



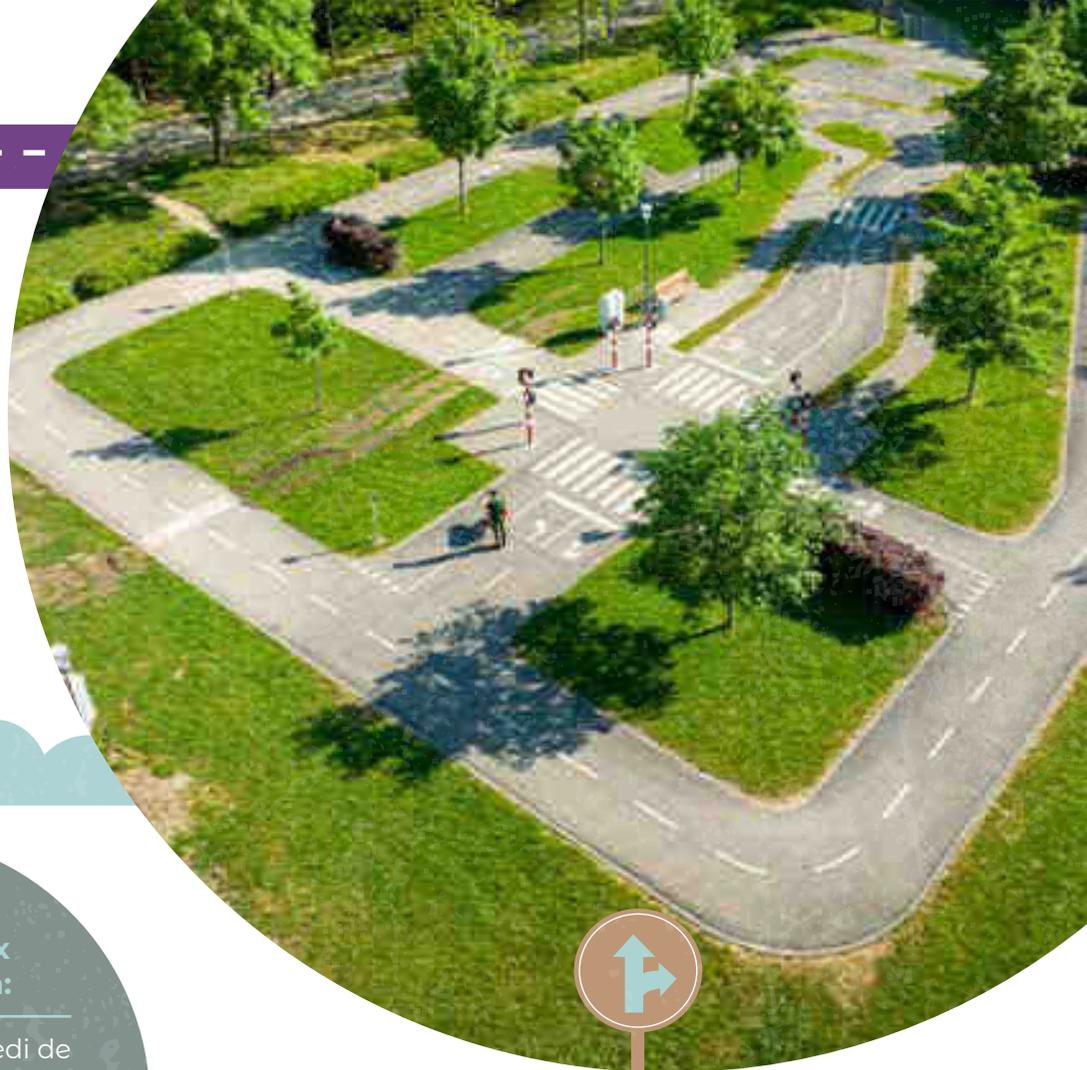
2.7 VERKÉIERSGAART

Le « Verkéiersgaart » (jardin de circulation) se situe au Parc des sports et loisirs à Capellen. Il est destiné à promouvoir l'éducation routière.

Les enfants trouvent à cet endroit un terrain d'exercice qui leur permet de se familiariser avec les règles de circulation et de les sensibiliser aux dangers de la route.

Le terrain peut être utilisé librement par les familles et les enfants. Les feux de signalisation sont particulièrement appréciés par les jeunes cyclistes en herbe.

Dans le cadre des heures de classe, les écoles de Mamer et Capellen y organisent également des cours d'éducation routière en collaboration avec la Police.



Horaire des feux de signalisation:

lundi, mercredi, vendredi de
16h00 à 19h00

mardi et jeudi de
14h00 à 19h00

samedi et dimanche de
10h00 à 19h00

2.8 SUBVENTIONS

Primes pour investissements dans la mobilité

La Commune de Mamer accorde à ses habitants différentes primes dans de nombreux domaines, dont la mobilité. Vous trouvez les aides financières en relation avec la mobilité dans la brochure « Subventions », disponible en trois langues sur le site Internet communal, www.mamer.lu



Ce guide permet d'avoir un aperçu clair et rapide sur l'ensemble des aides proposées. Les primes et les règlements y afférents sont régulièrement mis à jour.

NOUVEAU EN
2024

Subvention « InterRail » pour les jeunes âgés de 18 ans

Au 1^{er} janvier 2024, une nouvelle subvention a été introduite pour soutenir les jeunes âgés de 18 ans qui souhaitent découvrir l'Europe en train.

Sur demande, la commune accorde une participation financière aux frais d'acquisition d'un titre de transport « InterRail ». Le montant de cette participation financière s'élève à 90 % du prix du ticket, sans que celui-ci puisse dépasser 500 euros.



NOTES







IMPRESSUM

Editeur: Service des Relations Publiques de la Commune de Mamer, Service de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mobilité

Concept & Réalisation: creativecorner.lu

Version: Mai 2024

Impression: Imprimerie Heintz, Pétange

Papier: Nautilus Superwhite, 100 % recyclé



ADMINISTRATION COMMUNALE DE MAMER

1, PLACE DE L'INDÉPENDANCE
L-8252 MAMER

(+352) 31 00 31 – 1

WWW.MAMER.LU